M2 contrats publics ou CDD ?

Par **sabine**, le **04/08/2009** à **20:31**

Humeur du jour? Perdue... On me propose un contrat d'un an en tant que juriste marchés publics dans une assez grosse collectivité (avec nomination si j'ai mon concours).

Alors??? Contrat ou M2?

Par **doui**, le **04/08/2009** à **21:25**

Félicitations ! A mon avis tu ne prends pas un grand risque en prenant le job, si ça te plait tu peux le garder en passant les concours, sinon cette année d'xp te servira toujours pour repostuler en M2 et même après pour chercher un autre job une fois diplômée ça peut faire la différence.

Par **sabine**, le **04/08/2009** à **22:04**

Merci pour ton avis Doui. De toute manière j'ai encore un peu de temps pour réfléchir.

Par **jeeecy**, le **05/08/2009** à **08:09**

attention, c'est toujours délicat de reprendre ses études par la suite

à mon avis tu ferais mieux de faire le M2 et après de chercher du travail..

Mais bon come pour Kath, ce n'est que mon avis ;) Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **05/08/2009** à **09:23**

Félicitations! Cependant le choix est très difficile et ne sera pas anodin pour la suite de ta vie !-? Image not found
. Donc le meilleur conseil c'est de bien réfléchir et de bien peser ta décision.

Perso je prendrais le M2 puisque celui que tu vas faire te permettras de trouver du taf

facilement par la suite. Ça te permettra d'entrer dans le monde du travail avec un diplôme plus important et, que ce soit justifié ou non, face à un employeur ça fait mieux (et ça même dans le secteur public).
De plus si tu prends le job, t'es grillée pour ce M2 car, connaissant le directeur, il refusera de te reprendre une fois que tu lui auras expliqué que c'était sympa de t'avoir pris mais que finalement t'as trouvé mieux (une copine avait fait ça, elle a eu droit à un mail pas piqué des vers).
Ceci dit, il y a d'autres M2 très bien qui t'accepteront sûrement par la suite.

D'un autre côté, une expérience professionnelle c'est bon à prendre. Tu apprendras beaucoup par la pratique et avoir un pied dans une collectivité, même en CDD, c'est intéressant. Si tu conviens, il y a des chances qu'ils te gardent, même si tu rates le concours (il y a toujours moyen de bidouiller avec les statuts de la fonction publique).

Un petit conseil toutefois, regarde bien à quel niveau il te prenne. Les grosses collectivités ont tendance à exploiter les jeunes qui n'ont pas le concours. Une copine qui a fait le M2 contrats publics de Lyon a été embauchée par la ville de Reims comme juriste marché avec promesse de titularisation quant elle a le concours. Donc au départ elle était contente et a donc accepté de faire un effort sur le statut octroyé, pensant que c'est temporaire. Mais en pratique elle se retrouve contractuelle catégorie C. Donc en gros, c'est de l'exploitation pure et simple, d'autant qu'elle a raté le concours et se voit ainsi prolongé dans un statut inférieur à ce qu'elle vaut pendant encore au moins un an et demie...
Tout ça pour te prévenir de bien vérifier à quel niveau ils t'embauchent.

Quoiqu'il en soit, c'est à toi de voir, de toute façon les conseilleurs ne sont pas les payeurs.

Par **mathou**, le **05/08/2009** à **10:35**

Il faudrait peut-être scinder le sujet et placer tes questions en Orientation, tu aurais peut-être davantage de réponses ?

Moi j'aurais tendance à suivre Yann et JC. Le premier parce qu'il connait le directeur du M2 et le domaine en général, le second parce qu'à la différence de Kath ce n'est pas une formation en alternance. Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de négocier avec cette collectivité pour qu'elle te prenne pour le stage du M2 ?

Par **sabine**, le **05/08/2009** à **13:03**

Si tu veux créer un nouveau sujet, pas de souci! Mais bon, la décision finale m'appartient...
:roll:

à Yann : c'est contractuel catégorie B (voire A), salaire d'environ 1400/1500€ Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Yann**, le **05/08/2009** à **14:49**

Tu as une belle opportunité, voici quelques questions à poser à la collectivité pour pouvoir te décider plus facilement :
- 1400/1500 brut ou net? En principe ils vont te prendre à l'échelon 1, donc si c'est rédacteur (B) c'est 1364,26€ brut par mois, si c'est attaché (A) c'est 1603,12€ brut par mois (et là on a effectivement entre 1400 et 1500 net). A ta place je refuserai tout poste de catégorie B, a fortiori s'ils te font commencer à l'échelon 1.
- Est-ce que t'as droit à des primes?
- Si oui après combien de temps dans la collectivité (généralement entre 3 et 6 mois)? Et de combien? 13ème mois, IHTS,etc...?
- Est-ce que t'as d'autres avantages "en nature"? Certaines grosses collectivités ont l'équivalent d'un comité d'entreprise et ça c'est intéressant.
- Demande s'ils ont une fiche de poste afin de savoir précisément quelles seront tes fonctions et tes responsabilités. Veille juridique? Contrôle a priori ou a posteriori des procédures? Passation des marchés? Suivi des marchés? Certaines collectivités ont des départements différents pour chacune de ces activités.
- As-tu du personnel à encadrer? Si tu es B alors ils t'exploitent, si tu es A alors c'est normal, attaché étant l'équivalent de cadre dans le privé.
- Travailleras-tu seule ou en équipe?
- Combien de chefs auras-tu? Les guerres des petits chef c'est sympa, surtout quand t'es le subalterne pris au milieu.
- Travailleras-tu au contact direct des élus?
- Travailleras-tu au contact direct des fournisseurs?
- Quels liens auras-tu avec les autres services de la collectivité? Conseil? Encadrement? Défouloir servant juste à légaliser leurs actions? (Les services commande public passent souvent pour des chiants vis-à-vis des autres services, surtout le technique, qui ne comprennent pas toujours pourquoi ils ne peuvent pas juste se pointer au supermarché du coin pour aller s'acheter leur stylo quant ils en ont besoin).
- Comment s'organisent les marchés dans la collectivité? Certaines ont un service marché qui centralise tous les marchés de la collectivité. D'autres ont des juristes marchés dispersés dans chaque service qui traitent des marchés propres à leurs services. C'est deux façons différentes de travailler.
- Quels seront tes horaires?

Au delà de cette occasion particulière, ces questions pourraient t'être utiles même dans un an si tu choisis le M2.

Vu la conjoncture actuelle c'est difficile de cracher sur un poste qui te tombe comme ça "tout cuit". Quel que soit ton choix tu auras sûrement des regrets à un moment ou un autre.
En tout cas dis toi que ta décision sera la bonne. Le choix est difficile, mais ta position est enviable et il y a un paquet de gens qui souhaiteraient avoir à faire un tel choix.

Par **sabine**, le **05/08/2009** à **15:29**

Oula! Quelle longue réponse!!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:roll:

Effectivement, beaucoup aimeraient avoir le même "problème" que moi Image not found or type unknown

Concernant le salaire, c'est du net.

Dans le bureau, elles sont deux : une chef de service et son assistante. J'entame mon 2ème mois de stage là-bas donc je commence à les connaitre...

Pour le fiche de poste, je l'avais vu (ils cherchaient quelqu'un quand j'ai fait ma demande de stage). Je dirais que c'est un poste classique de juriste marchés publics : rédaction des marchés, veille juridique, suivi...

Je sais qu'ils ont pas mal d'avantages, est-ce que j'en bénéficie en tant que contractuelle, je pense que oui (6 semaines de vacances, 4 jours offerts en +, indemnités de résidence...).

Sincérement, c'est un choix difficile. Le master 2 a l'air très bien et ça me ferait changer d'air aussi...

Par **Yann**, le **05/08/2009** à **15:37**

Si t'es déjà en stage sur place tu peux te faire une idée précise de ce qui t'attend: ambiance de travail, attentes professionnelles, possibilité d'évolution, etc...

Mais c'est pas toujours facile de passer du stade de stagiaire à celui de collègue. Demande comment va s'articuler ton poste entre la responsable et son assistante.

Autre question à poser: est-ce un remplacement ou une création de poste?

Par **sabine**, le **05/08/2009** à **16:53**

C'est un remplacement d'une personne qui est partie en octobre 2008...

L'assistante a un rôle d'assistante : photocopies, téléphone, classement...

Par **Yann**, le **05/08/2009** à **17:19**

Si la personne est partie en octobre 2008, ils ne sont peut-être pas si pressés que ça de la remplacer!

Demande s'il serait possible qu'ils te "gardent au chaud" la place. Le M2 ne dure pas toute l'année, et le Directeur a déjà accordé des dérogations pour commencer les stages plus tôt. Mon année il y avait deux personnes qui avaient commencé en février, et moi en mars. On était donc 3 à ne pas avoir pu suivre parfaitement le second semestre et ça n'a pas empêché

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

d'avoir notre année. SI t'es certaine d'être embauchée, tu peux donc essayer de négocier avec Gartner pour qu'il te libère après les examens du premier semestre et t'accorde des dérogations pour les cours du second semestre.

Si cette option te tente, il faut cependant que tu sois bien soutenue par la collectivité. Ton patron devra se mouiller et contacter M. Gartner personnellement, sinon il n'acceptera pas.

Ça ne serait reporter "que" de 6 mois et tu pourrais avoir le beurre et l'argent du beurre. Ca vaut le coup d'être évoqué.

Par **sabine**, le **05/08/2009** à **19:01**

Déjà, elle m'a dit qu'ils n'attendraient pas 1 an donc même si je propose février, voire mars ça me parait tendu... Et puis je doute que si je me suis "farcie" le M2 j'ai envie d'y retourner... Mais effectivement c'est une option à méditer.

Par **jeeecy**, le **06/08/2009** à **10:23**

franchement vu le poste proposé, je n'hésiterai même pas => direct le M2

Faire le travail d'une assistante, on ne fait pas des études de droit jusqu'en maîtrise pour cela, des personnes de niveau BTS le font...

C'est du gachis de matière grise

;)

Mais ca ne reste que mon avis Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **06/08/2009** à **10:48**

Hum je crois que tu n'as pas tout compris Jeecy. C'est un poste de juriste qu'on me propose : rédaction des marchés, suivi, participation aux CAO...

Si ça avait été un poste d'assistante je n'aurai pas hésité une seconde!

Yann : tu crois que c'est possible de commencer mon stage plus tôt même sil a lieu sur Paris?

Par **jeeecy**, le **06/08/2009** à **11:31**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

ah oui effectivement

^:)^

mea culpa, ca m'apprendra de lire en diagonale... Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **06/08/2009** à **11:49**

[quote="sabine":30bcrcv8]Yann : tu crois que c'est possible de commencer mon stage plus tôt même sil a lieu sur Paris?[/quote:30bcrcv8]

Franchement je ne pense pas. Pour nous il avait accordé des dérogations mais c'était des situations très particulières. Le deuxième semestre est moins important que le premier au niveau des cours enseignés (sauf le contentieux qui est vital) et au niveau de la charge de travail, c'est pour ça qu'il accepte parfois des dérogations.

Ou alors il faut passer le diplôme en tant que contrôle continu, là il y a dérogation pour l'année. Mais ça présente d'autres inconvénients et j'ignore totalement s'il est possible de transférer ton statut d'étudiant normal à celui de formation en continu.

Par **sabine**, le **06/08/2009** à **12:02**

:(

Donc c'est foutu pour moi Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **07/08/2009** à **08:42**

On ne peut pas avoir le lard et le cochon ma bonne dame! [img:1hgz3ik2]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Triste/tristounet.gif[/img:1hgz3ik2]

Pose toujours la question à qui de droit, mais je n'y crois pas trop...

Par **sabine**, le **07/08/2009** à **09:52**

:oops:

Mouais... Enfin voila, je penche pour le M2 mais il me fait super peur Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **doui**, le **07/08/2009** à **10:04**

En raisonnant sur un horizon de 2 ans, ça parait plus sur de prendre le job, quitte à finalement faire un M2 au bout d'un an. Ce n'est pas une année de perdue, tu touches un vrai salaire, cotises pour la retraite ...

Maintenant si tu estimes qu'en sortant du M2 tu trouveras directement un job au moins équivalent à ce qu'on te propose actuellement (ce que laisse penser la com du master), alors tu peux faire le M2 sans regret, puisque dans 2 ans tu te retrouverais également avec un M2 + 1 an d'xp.

Par **Yann**, le **07/08/2009** à **10:31**

[quote="sabine":piw4pqif]Mouais... Enfin voila, je penche pour le M2 mais il me fait super peur :oops:

Image not found or type unknown [/quote:piw4pqif]

C'est une année difficile à plus d'un titre, mais je ne connais personne qui regrette de l'avoir faite. En revanche, je connais pas mal de monde qui regrette de ne pas l'avoir faite.

Dans tous les cas, rassure toi, quel que soit ton choix il sera bon.

[quote="doui":piw4pqif] (ce que laisse penser la com du master)[/quote:piw4pqif]
Ce n'est pas que de la com, c'est vraiment ce qui se passe et si ce n'était pas le cas je ne me priverai pas de le dire. Je n'ai rien à gagner à faire de la pub pour ce M2, les anciens n'ont pas de prime s'ils ramènent du monde. Image not found or type unknown $-)

Par **doui**, le **07/08/2009** à **10:50**

J'ai jamais dit qu'ils communiquaient sur du vent Image not found or type unknown ;)

Par **sabine**, le **07/08/2009** à **14:39**

Si vous faites le débat sans moi Image not found or type unknown :lol:

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

C'est justement le fait que le secteur des marchés publics est loin d'être bouché qui me fait :roll:

tant hésité Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés